UN AVION TOMBE A LA MER A CALAIS

Le pilote, blessé, a été sauvé

Un accident d'aviation s'est produit hier après-midi, à quelques milles du Casino de Calais, dont l'issue fut, fort heureusement, moins tragique qu'on eut pu le craindre.

Vers 14 h. 05, un monoplan rouge et blanc, venant de la direction de Saint-Inglevert, passait au-dessus du Casino, volant en direction de l'Angleterre et luttant désespérément contre le vent violent du sud-ouest.

Tout à coup, les quelques passants circulant sur la plage virent l'appareil qui venait de survoler le paquebot « Canterbury » tournoyer et s'abattre brusquement dans les flots.

Le pilote, qui était seul à bord, enjamba la carlingue, comptant sur son parachute pour le maintenir sur l'eau.

Il se fut, cependant, presque immanquablement noyé si, à quelques mètres du point de chute, ne s'était trouvé un bateau pêcheur de Calais, le numéro 149 du type chalutier, patron Malfoy, ayant à bord cinq hommes d'équipage.

Le bâtiment « braqua » directement vers l'aviateur qui se trouvait près de son appareil dont les ailes émergeaient encore des flots.

Après avoir jeté une amarre pour retenir l'épave, le patron maintint l'avion près de son bord en attendant l'arrivée d'une baleinière que le « Canterbury », témoin de l'accident, avait aussitôt mise à l'eau. Le canot fut amarré au 149 qui fit diligence vers le port de Calais pour débarquer le rescapé près des officiers de port.

Le pilote accidenté était M. Huré, 20 ans, actuellement soldat et fils du maire du Pont-de-Briques.

L'auto sanitaire, mandée d'urgence, vint chercher le jeune homme qui portait des blessures au nez et au visage.

Il fut conduit à la clinique du docteur Deladrière, où il reçut les soins immédiats d'un chirurgien.

Son état n'inspire pas d'inquiétude.

Il reçut, dans l'après-midi, la visite de M. Jacques Altazier, président de l'Aéro-Club de Boulogne.

Quant à l'avion, que le bateau avait abandonné car il ne pouvait le remorquer plus loin, il fut dressé par le vent, déporté par le courant dans la direction du chenal.

Pris à la traîne par les remorqueurs, il coula soudain à pic en arrivant entre les deux jetées.

Les équipages grappinèrent à plusieurs reprises pour repêcher l'épave, mais ce fut sans résultat.

Au moment de l'accident, la mer était houleuse et le vent soufflait à plus de 45 kilomètres à l'heure.

L'accident fut, d'après nos renseignements particuliers, occasionnés par une panne d'essence.

L'appareil appartenait au Club Aéronautique Boulonnais.

FACULTÉ DE DROIT de l'Université de Lille

Première année de licence

Sont admis à subir les épreuves orales :

Le mardi 5 juillet, à 9 heures. — Mlle Alexandre Marie-Thérèse ; MM. Arsac, Bécu, Cantais, Caron Marcel, Mlle Christin, M. Couaillier, Mlle Couchot, MM. Courmont, Couthier, Dal, David, Dehove, Delachapelle.

Le mardi 5 juillet, à 14 heures. — M. Dhamelincourt, Mlle Dumétier, MM. Dupont Amand, Durand Francis, Fauquet, Frère, Mlle Gamelin, MM. Gosselin, Henrotte, Herbent, Houbart, Labalette, de Léocour, Lebettre.

Le mercredi 6 juillet, à 9 heures. — MM. Leroy Jean, Mabriez, Masse, Michon, Mignon, Noguier, Paublan Paul, Perlmutter, Petot, Poulain Jean, Prudhommeaux, Rabouille, Rivière.

Le mercredi 6 juillet, à 14 heures. — MM. Arnion, Berton, Bouyssou, Bracq, Funery, Gosset, Hisard, Juhel, Labry, Lallemant, Laloy, Lenclud, Lenoir.

Le jeudi 7 juillet, à 9 heures. — Mlles Leroy, Mailly, MM. Malfait, Pantalacci, Paquet, Piérard, Roger, Soyez, Tiévant, Vandecasteele, Wamberguc, Le Gentil Robert.

Le mercredi 13 juillet, à 9 heures. — Mlle Rollin, MM. Rouland, Sairaison Mlle Salomé, MM. Singer André, Singer Paul, Trouillet, Vanhoutte, Vis Dumont Robert, Durant Jacques, Leroy Michel, Mlle Alexandre Odette, M. Wallart.

Ont été admis au premier examen d'ingénieur commercial de l'Université de Lille :

Mlle Albaux, MM. Abeile, Bourgois, Brulin, Caine, Cambay, Cazier, Chevalier, Chimot, Courcele, Crouzé, Davaine, Delattre, Demora, Duhamel, Dussart, Fournier, Hazebrouck, Heusel, Kephalianos, Labry, Lefèvre, Marchant, Massin, Mastain, Picha, Plane, Pluviose, Robiquet, Rozenberg, Torck, Troncquée.

LES ÉLÈVES DU COLLÈGE D'ESTAIRES SONT LICENCIÉS POUR UN CAS DE CROUP

Un cas de croup ayant été constaté à un élève du collège libre d'ESTAIRES, la direction a, par mesure de précaution, licencié tous les élèves. Des recommandations ont été adresées aux parents pour le cas où des enfants donneraient, par la suite, des symptômes de la maladie.

LES ORIGINAIRES DE LA RÉGION DU NORD A POITIERS, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE ET LE POITOU

Une société amicale « Les Gars de la Région du Nord (Aisne-Somme-Pas-de-Calais-Nord) est en formation à Poitiers.

Les personnes éloignées du clocher natal, par les inéluctables exigence de la vie, pourront retrouver près leurs frères de la petite Patrie, le réconfort moral auquel elles pouvaient aspirer secrètement. A un autre point de vue, cette société amicale sera de nature à apporter, éventuellement, une aide plus matérielle à ceux que l'adversité capricieuse pourra se plaire de meurtrir.

Pour renseignements, s'adresser soit à M. Brouta, directeur des Services Assurances à la Banque Adam, à Poitiers, soit à M. Cassin, contrôleur principal des P.T.T., à Poitiers, secrétaire général.

IMPORTANTES ADJUDICATIONS A LA PRÉFECTURE DU NORD

Sous la présidence de M. Luzy conseiller de Préfecture, d'importantes adjudications concernant la fourniture pour Service des Enfants Assistés pour l'année 1933 ont eu lieu vendredi à la Préfecture du Nord.

Ces adjudications se montant à plus de 800.000 francs comprenaient huit lots.

Elles ont eu lieu avec des rabais importants : 42 % sur la lingerie ; 15 % pour la mercerie ; 19 % pour la bonneterie ; 27 % pour les vêtements de garçons ; 26 % pour les coiffures ; 35 % pour les chaussures ; 16 % pour la brosserie ; 21 % pour les sacs et mallettes.

Il est à remarquer que de nombreux concurrents étaient entrés en ligne. Ils venaient non seulement de Lille, Roubaix, Tourcoing et de tous les points de la région du Nord mais encore de villes éloignées telles que Nîmes et Bordeaux. Et ceci avec l'importance des rabais consentis indique que de tous côtés les affaires se révèlent difficiles.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
Consultez le GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT Lignes Belges, Tramways de Lille

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Le Conseil Municipal de Roubaix a exprimé le vœu que le régime de faveur sur le pain s'étende à la ville entière

Le Conseil municipal de Roubaix a tenu hier soir à 18 h. 30, la deuxième séance de sa deuxième session ordinaire de l'année 1932.

M. Wattremez, premier adjoint, présida la réunion, en l'absence de M. Lebas, député maire, retenu à Paris, ainsi que son collège Dupré, par l'interpellation sur le chômage.

Trente conseillers étaient présents.

M. Vanoveirmeir fut nommé secrétaire de séance.

L'assemblée vota l'assimilation aux commis, des dames employées, sténodactylographes. Elles ne pourront cependant accéder au grade de chef de bureau.

UN VŒU CONCERNANT LA REGLEMENTATION DU PAIN DANS LA ZONE FRONTIERE

M. Verbeugt demanda à l'assemblée l'approbation du vœu suivant :

Conformément à la loi du 22 avril 1932 et à l'arrêté interministériel du 3 juin, des carnets de tickets de pain sont délivrés aux personnes habitant à proximité de la frontière.

Des renseignements complémentaires que nous avons reçus de la direction des douanes, il résulte que la qualité de riverain s'applique :

1. Aux habitants des agglomérations de moins de 1.000 âmes, situées dans la zone de 2 kilomètres de la frontière. Celles de ces petites agglomérations qui se trouvent à cheval sur la ligne de 2 km bénéficiant entier du régime.

2. Aux habitants domiciliés dans les agglomérations de plus de 1.000 âmes, touchant la frontière et compris dans la zone de 2 km de la dite frontière.

Il en résulte, que les habitants de notre ville qui se trouvent en dehors de la zone privilégiée, c'est-à-dire, la grande majorité, ne peuvent obtenir les carnets de pain leur permettant de s'approvisionner à meilleur compte, alors que cette clase restrictive n'existe pas pour les villages de moins de 1.000 habitants.

Il y a là tout d'abord une injustice flagrante et nous ne pouvons que nous étonner de semblable mesure, excluant les habitants des villes des avantages accordés à ceux des communes de moins de 1.000 habitants.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous soumettre le vœu suivant :

« Le Conseil municipal de Roubaix, estimant qu'il n'y a pas lieu de faire de distinction entre les grandes et les petites agglomérations.

» Considérant, d'autre part, qu'il ne peut être créé 2 catégories de citoyens, les uns, profitant d'un régime alimentaire de faveur, les autres ne pouvant en bénéficier parce que, résidant en dehors d'une zone déterminée ;

» Demande à l'autorité supérieure de compléter comme sui, l'article 2 de l'arrêté interministériel du 3 juin 1932 :

» Toutes les communes indistinctement qui se trouvent à cheval sur la ligne de 2 km de la frontière, bénéficieront en entier du régime ».

Je suis persuadé, Messieurs, que comme moi, vous reconnaîtrez le bien fondé de ce vœu et que vous n'hésiterez pas à l'adopter.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

BATIMENTS COMMNAUX

Agrandissement du groupe scolaire de l'avenue Linné. — Le Conseil approuve le marché de gré à gré souscrit par M. A. Leuter-Durand, entrepreneur, 111, boulevard de Strasbourg, à Roubaix, pour les travaux de carrelage s'élevant à 17.615 fr. 43, ainsi que celui souscrit par M. Désiré Decock, entrepreneur, 130, boulevard de Metz, à Roubaix, pour les travaux de plafonnage et enduits évalués à 17.921 fr. 18.

Améliorations diverses dans les écoles. — M. Julien Tailliez, 49, rue du Nord, à Croix, est chargé des travaux de démolitions moyennant remise, à la ville, d'une somme de 15.150 francs.

Construction de trois nouvelles classes à l'Institut Sévigné. — L'effectif de cette école étant passé de 465 à 565 élèves depuis la rentrée de 1931, les locaux sont deveus nettement insuffisants. L'assemblée décide de faire procéder à la construction de trois nouvelles classes audessus du préau actuel, le fond de la rue des Champs ; ce préau serait également élargi.

L'accès de ces classes, situé au niveau du premier étage, se ferait par un vertibule très bien éclairé. Le devis estimatif de ces travaux s'élève à la somme de 396.000 francs se répartissant comme suit :

1. **Travaux à exécuter par voie d'adjudication publique.** — 1er lot : Maçonnerie, béton armé, pierres bleues, jointoiement, enduits : 243.529 fr. ; 2e lot : Menuiserie : 53.790 fr. ; 3e lot : peinture et vitrerie : 18.150 fr.

2. **Travaux à exécuter par voie d'adjudication restreinte ou marchés de gré à gré** : 4e lot : Asphaltage et béton de pente : 12.375 fr. ; 5e lot : Parquets sans joint et plinthes, 13.310 fr. ; 6e lot : carrelages en revêtement : 15.400 fr. ; 7e lot : installation d'éclairage électrique, 2.750 fr. ; 8e lot : mobilier pour classes, 20.196 fr. ; 9e lot : chauffage central, 16.500 fr. — Montant total des travaux, 396.000 francs.

Parquets sans joint. — La Société anonyme « Le Terrazzolith », anciens établissements Douce et Moulin, 64, rue Petit, à Paris (19e) est chargée des travaux de parquets sans joints à effectuer dans les écoles, pour la somme forfaire de 15.881 fr. 50.

Construction de préaux en béton armé. — La construction de préaux en béton armé à ériger dans les écoles a été confiée à la Société en nom collectif A. Pennel et fils, rue du Crouy, 39, à Roubaix, pour le prix forfaitaire de 137.400 francs avec un rabais de 25 %.

Travaux de béton armé. — Après examen des diverses soumissions, le Conseil décide de confier ces travaux à la société Léon Degallain, 21, boulevard du Cateau à Roubaix, qui a fixé le montant à 73.310 fr. 15 avec rabais de 23,30 %.

Aménagement définitif du Parc des Sports. — Les travaux supplémentaires en béton armé et maçonnerie seront exécutés pour le prix de 85.000 fr. par la société anonyme Léon Degallaix et Léon Planquart, entrepreneurs, 21, boulevard du Cateau, à Roubaix.

L'entreprise Delespaul, rue Delespaul, 202, à Roubaix, est chargé de l'exécution des travaux de peinture pour la somme nette et forfaitaire de 17.376 fr. 73.

Agrandissement du collège des jeunes filles, boulevard de Douai. — L'assemblée approuve la désignation de M. Léon Planquart, 222, Grande-Rue, à Roubaix comme entrepreneur des travaux de béton de ciment armé, hourdis rez-dechaussée et hourdis terrasses du jardin d'enfants du collège de jeunes filles (2e lot : ciment armé), et le marché souscrit par celui-ci, s'élevant à la somme nette et forfaitaire de 38.500 francs avec un rabais de 41 % série 1930 sans additifs, pour les travaux supplémentaires qui pourraient résulter de modifications qui seraient demandées par l'architecte ;

2. Egalement celle de M. H. Beaucarne, 1, rue de la Blanche-Porte, à Tourcoing comme entrepreneur des travaux d'application « chape étanche » du jardin d'enfants (8e lot : étanchéité des toitures-terrasses) et le marché souscrit par celui-ci, s'élevant à la somme nette et forfaitaire de 7.700 francs.

3. Ainsi que le marché de gré à gré ci-joint souscrit par la société à responsabilité limitée Ferret Savinel et Cie, avenue Louis Pluquet, à Roubaix, s'élevant à la somme nette et forfaitaire de 42.470 francs pour l'établissement de semelles de béton dans les fondations du pavillon des sciences.

Etablissement de bains, rue des Champs. — Avis favorable est accordé au marché de gré à gré souscrit par la société à responsabilité limitée, établissements Levaast-Bayart, 272, rue Pierre de Roubaix, à Roubaix, pour l'exécution des ferronneries des planfonniers, de la galerie devant le restaurant et la rampe de protection de l'escalier du restaurant vers le sous-sol, moyennant le prix net et forfaitaire de 23.915 fr.

VOIRIE COMMUNALE

Rue du Bas-Voisinage. — Par suite de la demande de construire, introduite à Hem par la « Maison roubaisienne » maisons, les communes d'Hem et de Roubaix ont été appelées à se mettre d'accord, sur les alignements à délivrer, pour ces nouvelles constructions, le long du chemin vicinal No 9, dit rue du Eas-Voisinage.

En vue de nouvelles demandes de constructions à établir, il est nécessaire de dresser un plan d'alignement pour ce chemin, de façon à donner à celui une largeur de 12 mètres environ.

Ce plan a été soumis à l'examen de MM. les Ingénieurs du Service vicinal de Roubaix et d'Hem qui sont d'avis de l'accepter tel qu'il est établi.

Le Conseil a émis un avis favorable pour la mise à exécution de ce projet.

Cession à la ville de deux parcelles de terrain. — Pour l'exécution du plan des alignements, la ville a décidé de procéder à l'acquisition : 1. D'une parcelle de terrain de 25 m2 02, pour le prix de 625 fr. 50, située, 76, rue de Croix et appartenant à M. Paul Catteau-Lepers, 57, rue du Trocadéro, à Croix; 2. D'une autre parcelle de 47 m2 50, située rue de Leuze, 65, étant la propriété de Mlle Valentine Vandevel, 75, rue de Bébastopol, pour le prix de 1.888 fr. 60.

COMPTABILITE COMMUNALE

Budget supplémentaire de l'exercice 1932. — Le projet de budget supplémentaire est établi comme suit :

Les restes à recouvrer de 1931, y compris l'excédent de 20.919.598 fr. 28, sont repris pour 21.233.315 fr. 92 ; Il faut y ajouter les recettes nouvelles prévues pour 28.834.097 fr. 34 ; fonds d'emprunt 7.807.644 fr. 24. Soit au total 57.875.057 francs 50. Les restes à payer s'élèvent à 3.479.409 fr. 98.

Votre administration y a inscrit les dépenses ci-après :

a) Crédits déjà alloués en 1931, non employés avant la clôture de l'exercice et dont l'ouverture est demandée à nouveau, 35.823.427 fr. 43 ; b) compléments de crédits 607.711 fr. 05 ; c) dépenses nouvelles 10.150.871 fr. 91 ; d) fonds d'emprunt, 7.807.644 fr. 24. Le total des dépenses supplémentaires est donc de 57.875.057 fr. 50 ; Les recettes supplémentaires étant de 57.875.057 fr. 50 ; Les dépenses supplémentaires de 57 millions 869.064 fr. 61. Il résulte un excédent de recettes de 5.992 fr. 89, dont votre administration ne prévoit pas l'emploi quant à présent.

Cet excédent pourra servir à équilibrer les insuffisances de crédits qui apparaîtraient au cours de l'exercice 1932, ainsi qu'à couvrir les menues dépenses nouvelles que vous pourriez décider d'ici la fin de l'année.

SECOURS ET SUBSIDES

Anciens combattants des armées d'Orients : 200 fr.; Section de Roubaix de la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail : 200 fr.; Conseil des Prud'hommes de Roubaix : 1.200 fr.; Sport Ouvrier Roubaisien : 1.500 fr.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Collège des jeunes filles. — Le compte administratif de l'internat pour l'exercice 1931 s'arrête, en recettes et en dépenses, à 143.024 fr. 64. Cet équilibre est obtenu par une subvention communale qui s'est élevée à 19.321 fr. 51 contre 16.009 fr. 00 l'année précédente. Le compte ne présente aucun reste à recouvrer ; les restes à payer s'élèvent à la somme de 1.035 fr.

Le budget supplémentaire de l'internat s'arrête, en recettes et en dépenses, à la somme de 10.915 fr. Il nécessite, pour équilibre, une subvention complémentaire de 2.455 fr., pour laquelle Mme la directrice de cet établissement a fourni toutes justifications utiles.

Le budget primitif de l'internat s'arrête, en recettes et en dépenses, à la somme de 151.497 fr. Il nécessite, pour équilibre, une subvention municipale de 21.321 fr. contre 18.179 fr., prévus pour l'exercice 1932.

Ces projets paraissant régulièrement établis ont été approuvés par l'assemblée.

ASSISTANCE PUBLIQUE

Hospices. — Les comptes administratif et de gestion présentés par la Commission administrative des Hospices, pour l'exercice 1931, sont en parfaite concordance et se résument comme suit : recettes : 11.976.069 fr. 38 ; dépenses : 9.249.369 fr. 02 ; excédent de recettes : 2.726.700 fr. 36.

N'ayant aucune observation à faire sur l'établissement de ces comptes, l'assemblée les a approuvés.

Ventes d'immeubles. — Le Conseil a émis un avis favorable pour la vente, par l'Administration des Hospices : 1. à Mlles Dumortier, commerçantes à Roubaix, d'un immeuble sis 5, rue Emile-Moreau, pour le prix principal de 45.000 francs ; 2. à Mme Vve Delebois, commerçante à Roubaix, d'un immeuble situé 19, rue Emile-Moreau, moyennant le prix principal de 75.000 fr.

OFFICE MUNICIPAL D'H. B. M.

Le compte administratif de l'Office public d'habitations à bon marché de la ville de Roubaix, présenté par cet organisme pour l'exercice 1931, se résume comme suit : recettes, 11.436.215 fr. 09 ; excédent de recettes de l'exercice précédent, 422.761 fr. 94 ; total des recettes: 11.858.977 fr. 03 ; dépenses: 11.828.739,62; excédent de cettes : 30.237 fr. 41.

Le projet de budget supplémentaire a été établi comme suit : recettes, 6.167.792 francs 91 ; dépenses, 6.135.065 fr. 54 ; excédent de recettes : 32.727 fr. 37.

CONTENTIEUX

Baux à loyer. — Le contrat de location du presbytère situé à l'angle des rues de l'Ermitage et des Ecoles arrivant à expiration le 1er janvier 1933, l'Administration municipale a fait de nouvelles offres à M. le chanoine Agnins curé-doyen de Notre-Dame qui occupe l'immeuble. Ce dernier a accepté les nouvelles conditions suivantes : loyer, 3.600 fr. l'an ; réparations de l'immeuble grosses ou menues, y compris les peintures extérieures, sauf les travaux de couvertures sont mis à la charge du locataire.

Inondations de l'Espierre. — Suite à l'inondation du 1er mai 1925, les indemnités suivantes ont été allouées : M. Gustave D'Halluin, fabricant de briques, 457 fr. 90 ; la Filature Saint-Liévin, 491 fr. 10 ; après les inondations en juin et juillet 1930 : M. Louis Liagre, 71, rue Jean-Jaurès, Wattrelos, 1.893,10; M Delmarre-Favier, 2, rue Delmarre, à Wattrelos, 226 fr.

HALLE FLIPO : Beurre 16.50 extra 18.50

UN CALAISIEN FAIT DES VICTIMES A CROIX ET A WASQUEHAL

Habile escroc, Pierre Douterlungue, 32 ans, soi-disant domicilié à Calais, dans une roulotte, avait trouvé un moyen peut-être pas neuf, mais fort ingénieux de « rouler » son prochain.

Il se présentait, comme démarcheur de publicité, chez les artisans et leur sollicitait des annonces pour un journal corporatif. Bien entendu les annonces ne paraissaient jamais et le démarcheur en encaissait le coût.

N'arrêtant pas là son activité, il se faisait fournir de la marchandise avec mission de la revendre. Il la revendait avec empressement et ponctualité, mais oubliait de payer ses fournisseurs.

Il dupa de cette façon un artisan de Croix, M. Mondy, 30, boulevard Zola, et un autre de Wasquehal, M. Dumont, rue de Mulhouse.

Ces deux commerçants ayant déposé une plainte, le Calaisien fut arrêté, hier matin, par M. Bicheyre, commissaire de police tandis qu'il se présentait chez M. Mondy, pour le « rouler » davantage.

Le Calaisien a été déféré hier après-midi au Parquet.

L'Exposition Pierre Montezin

Quelques jours seulement. La clôture aura lieu le mardi 5 juillet, au soir, et l'exposition Montézin, qui déroule actuellement ses splendeurs, aux « Galeries Dujardin », et si goûtée du public roubaisien, aura vécu !

Nous ne saurions donc trop insister auprès des retardataires, pour qu'ils rendent à l'éblouissante féérie, la plus agréable des visites.

Une joie saine et communicative, n'anime-t-elle tout ce qu'a touché, et même effleuré, le subtil pinceau de Pierre Montézin.

Le plaisir sera d'ailleurs doublé d'une bonne action puisque le produit des entrées sera affecté à nos infortunés chômeurs.

Le « Salon » est ouvert, chaque jour, de 9 h. à midi et de 14 à 18 h. Prix d'entrée : 2 fr. Admission gratuite pour les élèves de toutes les écoles, en groupe et sous la conduite de leurs professeurs : aussi, pour les enfants au-dessous de 15 ans, accompagnés de leurs parents.

UN ÉVÉNEMENT RARE

est bien celui de vendre aux prix d'AVANT-GUERRE. — Lundi seulement, les Etablissemnets « **AUX LAINES DE FRANCE** » vont renouveler cette vente qui obtint tant de succès en février. Il y aura des laines à tricoter et de la bonneterie pour tout le monde. — Ne pas confondre, s'adresser directement à l'usine, 29, rue du Pays, ROUBAIX.

LE CONCOURS DE FIN D'ANNÉE AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

HISTOIRE DE LA MUSIQUE

Cours Supérieur. — 1er prix à l'unanimité, Florin Arlette et Desenclos Alfred. — 2e prix à l'unanimité : Evely Georgette et Ciapolino Richard. — 2e Prix : Sercu Marthe et Delcroix Renée. — 1er Accessit : Testé Christiane — 2e Accessit : Menèt M. Louise et Orgaer Suzanne.

Cours Moyen. — 1re mention à l'unanimité ex æquo : Cœtelen Irène, Desombre Cécile et Cousin Georges. — 1re Mention ex æquo : Salmon Pierre et Verstraete René ; Debusschère Lucienne. — 2e Mention à l'unanimité: Vérier Agnès. — 2e Mention ex æquo : Braem Henri, Lerouge Albert, Herne Richard, Dens Michel Delacroix André, Vancoppenolle Lucienne. — 3e Mention : Danhieux Rachel, Carlier Gérard, Beulencé Denise, Duriez Hélène, Peisz Rodophe, Depoortère Marguerite et Moras Marguerite.

CLASSE D'HARMONIE

Cours Supérieur. — 1er Prix à l'unanimité, Desenclos Alfred : 1er Prix Ciapolino Richard **Cours moyen.** — 2e Mention : Sercu Marthe et Evely Georgette.

CLASSES DE PIANO

Cours Supérieur. — 1er prix Sercu Marthe, Carrette Julia et Evely Georgette. — 2e prix Florin Arlette et Delcroix Renée. — 1er Accessit : Orgaer Suzanne — 2e Accessit : Wilde Gabrielle et Carlier Gérard.

Cours Moyen. — 1re Mention à l'unanimité: Debusschère Lucienne, Vanackère Elisabeth et Vérier Agnès — 2e Mention à l'unanimité, Debuysère Louisa et Vermeulen Lucienne. — 2e Mention : Copejans Angèle et Vandenbeyvanghe Emilienne. — 3e Mention à l'unanimité : Debaty Madeleine.

Cours Elémentaire. — 1re Nomination : Lecomte Francine : Florin Sylvia, Vancopenolle Lucienne, Crupelandt Georgette Plachier M.-Thérèse, Deboé Irma. — 2e Nomination : Evrard Jeanne, Leleu Renée, Guermonprez Emilienne, Sandras Odette. — 3e Namination : Pothelet Eliane, Dewyndt M.-Louise, Papegay Claudine, Wanin Yolande, Deracinois Edouard et Pluquet M.-Thérèse.

CLASSE DE FLUTE

Cours Supérieur. — 1er prix à lunanimité : Declercq Marius ; 1er Accessit à l'unanimité, D'Hondt Albert ; 1er Accessit, Segehers Léon 2e Accessit à l'unanimité, Braem Henri ; 2e Accessit, Salembier Denis. — **Cours Moyen** : 1re Mention : Ridelle Théophile. — **Cours Elémentaire** : 1re Nomination, Wagnon Charles ; 2e Nomination, Moulart Gaston.

CLASSE DE HAUTBOIS

Cours Moyen : 1re Mention à l'unanimité, Prez Jules ; 1re Mention, Ciapolino Richard, — **Cours Elémentaire** : 2e Nomination, Griset Charles.

CLASSE DE CLARINETTE

Cours Supérieur : 1er Accessit à l'unanimité, Vergin Paul et Doyen Arthur. — **Cours Moyen** : 1re Mention, Voisart Alfred ; 2e Mention, Cuvelier Henri. — **Cours Elémentaire** : 1re Nomination, Debugne Oscar ; 2e Nomination, Plateau Julien

CLASSE DE SAXOPHONE

Cours Supérieur : 2e Prix, Delacroix René. — **Cours Moyen** : 1re mention à l'unanimité, Dubus Georges et Leuré Pierre ; 2e mention Malissart François. — **Cours Elémentaire** : 3e Namination à l'unanimité, Losquinier Roger 3e Nomination, Guévart André.

CLASSES DE VIOLON

Cours Supérieur. — 1er Prix : Verstraete René ; 2e Prix à l'unanimité Lerouge Albert ; 2e Prix Menet M.-Louise ; 1er Accessit à l'unanimité, Depoortère Marguerite et Peisz Rodolphe ; 1er Accessit, Beulence Denise et d'Agostino Jean. — 2e Accessit, Gœtelen Irène et Cornil Fernande. — **Cours Moyen** : 1re Mention à l'unanimité, Rollin André ; 2e Mention, Valet Albert ; Krieger Charles ; 3e Mention à l'unanimité, Wydauw Serge. — **Cours Elémentaire** : 2e Nomination à l'unanimité, Seghers Victor - 2e nomination, Christiaens Raymond, Cornil Désiré, Heylcone Angèle et Zeylek Jean. — 3e Nomination : Valcke Jacques, Bouche Henri, Delneufcourt Georges.

CLASSE DE VIOLONCELLE

Cours Supérieur. — 1er prix à l'unanimité, Cousin Georges. — 1er Accessit à l'unainmité, Hermant André. — **Cours Moyen** : 2e Mention à l'unanimité, Peisz Othon. — **Cours Elémentaire** : 1re Nomination, Florin Roger. — 2e Nomination, Dorozée Roger.

CLASSE DE CONTREBASSE A CORDES

Cours Moyen : 1re Mention : Kubis Vaslas.

CLASSES DE CHANT

1er Prix : Testé Christiane et Desombre Cécile. — 1er prix ex æquo : Dens Michel, Kennivé Léon, Stock Maurice. — 2e Prix à l'unanimité - Dupriez Angèle ; Dereux Modeste. — 1er Accessit : Noel Raoul, Buysens Emile. — 2e Accessit à l'unanimité : Hugues Raphael et Lejeune Maurice.

CLASSE DE CORNET A PISTONS, BUGLE ET TROMPETTE

Trompette : Cours Moyen, 1re Mention à l'unanimité Pennequin Gaston. — Cours Elémentaire : 1re Nomination : Lemaire Gilbert.

Bugle : 3e Mention : Vandenberghe Jean.

Cornet à Pistons : Cours Elémentaire, 1re Nomination, Verplancken Cyriaque.

CLASSE DE COR

Cours Moyen : 2e Mention à l'unanimité, Bourlet Robert. — **Cours Elémentaire** : 2e Nomination, D'Halluin Alphonse.

CLASSE DE TROMBONNE

Cours Moyen : 2e Mention, T'Jollyn Gaston ; 3e Mention à l'unanimité, Devernay Louis. — **Cours Elémentaire** : 3e Nomination, Wadin Robert.

LE PNEU LE PLUS PUISSANT SE FAIT A MONTLUÇON, CAR LES MEILLEURES ENVELOPPES SONT CELLES DE DUNLOP

EXTENSION

Le pneu, il y a sept ans, avait une petite section et était gonflé à « haute pression ».

En 1926 est né le pneu « ballon » et l'automobiliste s'est vite habitué à l'augmentation de confort procuré par ce nouveau pneumatique.

Aujourd'hui, tout nous laisse supposer que le pneu va gravir un nouvel échelon et que le type « basse pression », employé actuellement, sera considéré, comparativement aux nouveaux pneumatiques de demain, comme un équipement manquant de souplesse.

Là encore, DUNLOP nous réserve d'intéressantes surprises.

D'ailleurs, ne savons-nous pas que son activité va s'étendre à de nouvelles branches de l'Industrie du Caoutchouc? Il possède de nombreux brevets lui permettant de réaliser, dans des conditions exceptionnelles, de nouvelles fabrications qui constitueront, tant par leur résistance,leur élasticité, leur fini, une véritable révolution, et ceci ne saurait nous étonner.

Pour préciser la puissance actuelle des moyens industriels de DUNLOP, il est bon de signaler que dans ses vastes usines de Montluçon, dont nous avons déjà donné ici même un aperçu, existent des ateliers qui constituent à eux seuls une véritable usine. Ces ateliers sont destinés au retordage et à la préparation des cotons employés dans la fabrication des pneumatiques. On y trouve les plus belles machines d'Europe

C'est bien parce que DUNLOP a su mettre dans ses ateliers de Montluçon et du Bourget les plus puissants et les plus précis moyens de réalisation qu'il a pu, en quelques années, prendre une **extension** qui le situe maintenant au tout premier plan.

CLASSE DE SAXORN-BASSE

Cours Elémentaire : 3e Nomination, Desmettre César.

CLASSE D'ORGUE

Cours Supérieur : 2e Prix : Desenclos Alfred ; 1er Accessit, Bayart Marguerite. — **Cours moyen** : 1re Mention à l'unanimité, Wolfcarius Jules et Lecomte Renée.

CLASSE D'ART DRAMATIQUE ET DE DICTION

Diction. — 1er prix : Lefebvre Simone ; 2e prix à l'unanimité Leroux Jean et Debaer Ernest ; 2e Prix, Lefebvre Louis ; 1er Accessit à l'unanimité, Brille Max et Mayer Denise ; 1er Accessit, Hermant Lucienne.

Arts Dramatique. — 1er prix à l'unanimité Segard Marie-Thérèse ; 1er prix Brochen Renée ; 2e Prix à l'unanimité, Debaer Ernest ; 2e prix, Lefebvre Simone, Jourdain Rose.

DUBOIS, place Faidherbe, Roubaix
TAILLEUR HOMME ET DAME
ACCEPTE LE TISSU DU CLIENT
3016

La Braderie de l'Epeule et de l'Alouette

A l'occasion des festivités de l'Epeule et de l'Alouette, une vente-réclame aura lieu aujourd'hui dans ces deux commerciales artères.

La crise a multiplié les rossignols, nous devons réaliser de l'argent liquide, nous vendrons à n'importe quel prix, nous ont déclaré plusieurs commerçants.

C'est dire les occasions qui pourront être faites entre 10 et 18 h.

A cette occasion, la Maison Delemotte (Papiers Peints, 36, rue de l'Epeule), consentira, le 2 juillet, une remise exceptionnelle de 10 %, malgr éles prix réellement bas pratiqués actuellement.

LILLE

BELLEVUE

Samedi 2 Juillet, en matinée et en soirée, Mme Laure TESSANDRA, 1re contralto de l'Opéra ;

Le 9 Juillet, M. LUCCIONI, 1er ténor de l'Opéra ;

Le 16 Juillet, M. MOROT, 1er baryton de l'Opéra. 0345

UN GRAND DEUIL AU COLLÈGE DE JEUNES FILLES

Le collège de jeunes filles vient d'être douloureusement frappé par la mort d'un de ses membres les plus estimés, Mlle Roux, maîtresse de la classe de septième.

Mlle Roux a enseigné au collège pendant vingt-trois ans. Son entier dévouement à ses fonctions, ses qualités pédagogiques et sa haute élévation morale lui avaient conquis l'affection et le respect de tous.

LE DÉPART DE M. DAUTUN, CHEF DE LA SURETE

M. Dautun, commissaire, chef de la Sûreté, vient d'être mis en congé avec solde pour raisons de santé.

Il sera remplacé par M. Robert, commissaire de police hors-classe (3e échelon).

PAPIERS PEINTS

Toiles cirées, Balatum, Couleurs préparées à la céruse, Ripolin, Vernis. — Maison César FRIANT, 71 rue Jules-Guesde, ROUBAIX. 3050

LA SYMPHONIE LÉON MARLOT ET LINNÉ, A L'HOSPICE BARBIEUX

Dimanche 3 juillet, de 10 h. 30 à 11 h. 30, la Symphonie Léon Marlot et Linné, offrira gracieusement un concert aux pensionnaires de l'hospice Barbieux et dont voici le programme :

Les cloches de la liberté (de Soura) ; La Mascotte (fantaisie) de Audran, arrangé par Corbin ; Vieilles chansons et vieux airs français (Braustet) ; Les cent vierges (valse chantée), de Ch. Lecocq arrangé par Gauwin, soliste Mme Lobel; Espana (valse) de Waldteufel ; Marche Lorraine (Louis Ganne).

LABORATOIRE D'ANALYSES INDUSTRIELLES

Relevés mensuels comparatifs. — Mouvements de juin 1932 : Eaux, 8 analyses; Combustibles, 31 ; matières grasses, 25 ; fibres, 17 ; fils, 18 ; tissus, 46 ; produits tinctoriaux, 46 ; approvisionnemenst divers, 25. Total : 215 analyses. Juin 1931 : 188 analyses ; Juin 1930 : 238 analyses.

POUR LES CHOMEURS

Le Bureau de bienfaisance a reçu de M. Kretzschmar, trésorier du Comité du Commerce et des Fêtes du secteur Saint-Sauveur, Saint-Maurice, Saint-Etienne, 69, rue Gustave-Delory, à Lille, la somme de 1.000 fr., à titre de don pour les chômeurs, en remerciement de la participation d'un char de la ville de Roubaix aux fêtes qu'il a organisées le 5 juin.

L'Administration municipale et la Commission administrative du Bureau de bienfaisance adressent tous leurs remerciements au Comité organisateur.

Au 10, Rue St-Joseph, ROUBAIX
COMPLETS sur mesure, 250, 280 fr.
A façon : Complet, 175 f. ; Pantalons, 25 f.

LA CIRCULATION DES VEHICULES BOULEVARD GAMBETTA

La Ville organise des festivités, le Jeudi 14 Juillet, à l'occasion de la Fête Nationale, et celles-ci comporteront notamment un grand feu d'artifice.

Dès à présent, il y a lieu, dans l'intérêt de la sécurité publique, de réglementer la circulation boulevard Gambetta, où sera tiré ce feu d'artifice. A cet effet, M. le Maire de la Ville de Roubaix, a pris l'arrêt suivant :

« La circulation des voitures attelées ou non, automobiles, motocyclettes et bicyclettes est interdite.

1° Du mercredi 13 au vendredi 15 Juillet inclus, sur la chaussée centrale du boulevard Gambetta, partie comprise entre les rues Louis-Catrice et Pierre-de-Roubaix, pour les préparatifs du feu d'artifice.

2° Le jeudi 14 Juillet, de 21 h. à minuit, sur toute la largeur du boulevard Gambetta, partie comprise entre les rues de Lannoy et Pierre-de-Roubaix, pendant le feu d'artifice. »

Sociétés et Comités

CERCLE RAMEAU. — Répétition générale demain dimanche à 10 h.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Samedi à 20 h., café Dubus, répétition générale.

CERCLE SYMPHONIQUE DELEZENE. — Dimanche 3, répétition générale. Instructions pour l'excursion à La Panne.

CHORAL NADAUD. — Ce soir samedi à 20 h., répétition générale par M. J. Duysburgh. Recettes. Concert.

SYMPHONIE LEON MARLOT ET LINNE. — Demain dimanche, concert à l'Hospice Barbieux. Rendez-vous à 10 h. 15.

LES CROIX DE FEU. — Réunion mensuelle aujourd'hui samedi à 19 h. 30 au siège. Pour la Commission, réunion à 19 h.

AMICALE Bd D'HALLUIN. — Dimanche 3, le Cercle sera ouvert à 10 h. Commissaires de service : Bolsius, Praet Nolle et Lérisson.

HARMONIE DES ACCORDEONISTES ROUBAISIENS, Siège 126, rue du Pile. — Dimanche 3, r.-v. au local à 14 h. pour sortie chez les membres honoraires.

FANFARE DE TROMPETTES « LES ENFANTS DU NORD ». — Ce soir à 20 h., au siège, répétition générale. Instructions importantes pour la sortie du 10 juillet.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir à 20 h. 30, répétition générale. Cours de solfège et d'instruments gratuits. Inscription au siège, 82, rue du Moulin.

PREVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche 3 juillet de 10 h. à midi, au café Pando, 28 rue Pauvrée, recette mensuelle. Caisse de Contre assurance, paiement des cotisations.

AMICALE ARCHIMEDE. — Dimanche de 9 h. 30 à midi, Cercle Baudelle, Jeux divers. Tous les amicalistes sont cordialement invités. De service : MM. Desbarbieux et A. Steclebout.

MUTUELLE DES ORPHELINS ET ORPHELINES DES HOSPICES DE ROUBAIX. — Dimanche 3, de 10 h. à midi, rue du Maréchal-Foch, 64 bis, estaminet de la « Barque d'Or » perception des cotisations. De service : MM. Windels Henri et Tonneau Robert.

MUTUELLE DES VICTIMES DU TRAVAIL. — Assemblée générale dimanche 3 au siège, 1, rue de la Vigne, à Roubaix, avec l'ordre du jour suivant : compte rendu de la dernière assemblée ; causerie sur les accidents du travail ; augmentation des rentes ; cotisations et tombola.

MUTILES ET REFORMES. — Dimanche, une quête a été faite à l'issue de l'assemblée générale pour l'achat d'un poste de T.S.F. au Sanatorium de Sailly. Cette quête a produit la somme de 257 fr. qui a été remise à M. Pierre Polleweys. Le Comité a reçu un don anonyme de 100 fr. ; il a été remis à M. Gibon

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT. — Au cours de sa dernière réunion, en l'absence de M. G. Duburcq président, M. Jorion, vice-président, a félicité M. Gozet Léon, membre du Comité, qui s'est classé 1er au Brevet Professionnel de Comptabilité I. T. Roubaix.

LA SOLIDARITE. — « Les Rantzau », la belle pièce tirée du roman d'Erkman Chatriau, sera donnée à 16 h. 30 dans la salle des Fêtes du Foyer municipal d'éducation ouvrière, rue Jules Guesde. Cette soirée est organisée au profit des soupes populaires pour les chômeurs, distribuées par le restaurant de la Solidarité, 106, Bd de Belfort. Entrées : 5, 3 et 2 fr.

SECOURS MUTUELS L'EMPLOYE. — Le Comité informe les sociétaires que la recette mensuelle aura lieu demain dimanche de 10 h. à midi au siège social, 8, rue du Grand Chemin. Il fait un pressant appel aux sociétaires en retard de leurs cotisations, en les priant de bien vouloir se mettre en règle dans le plus bref délai. Sont désignés de service : MM. N. et E. Petit, Flahaut, Lerisson, Ferlin, Bataille, Longuespé, Grégoire.

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Dimanche 3 de 9 h. 30 à 11 h., au siège, 126, rue de la Gare, permanence mensuelle. Remboursements des allocations maladies diverses ; renseignements, etc... Les prestations des assurances sociales de la Caisse centrale de maladie de la Mutualité du Nord seront à la disposition des ayants droit. De service MM. Graper, Alluin, Meinhaeghe, Varlet, Delmotte, Gustin, Fontaine.

INVALIDES BELGES. — Le secrétaire sera de permanence de 10 h. à midi demain dimanche pour le renouvellement des cartes 1932 et renseignements. Les membres sont priés de se munir de toutes pièces utiles afin de pouvoir établir le dossier des veuves. Ces dossiers étant réclamés par la section de France, les membres sont priés de faire preuve de bonne volonté en venant le plus nombreux possible à cette permanence. — Mardi réunion de la Commission au local à 19 h. 30.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Le Tir Régional, Café Français. — En raison de la Braderie du Centre, le Stand sera fermé demain dimanche.

Basket-ball. — A. S. Diderot : Dimanche, éq. 1A contre I.C. Haubourdin 1B (coupe Batteur), à 10 h., à Haubourdin, r.-v. Place de la Liberté à 8 h. 15. — Eq. 1B et 2 match d'entraînement à 9 h. 30 au terrain.

— C. A. R. Turgot : Dimanche, éq. 1 contre A.S.Montesquieu 1 à 10 h. Place du Progrès, R.-v. à 9 h. au siège pour les panneaux. Présence obligatoire des nouveaux inscrits avec leur équipement.

— A. Bd d'Halluin : Dimanche 3, repos pour les 2 équipes. Assemblée de la section à l'Ecole à 10 h. 30. — Inscription des nouveaux membres.

— Amicale des Arts : Dimanche à 7 h., r.-v. chez M. Duhem pour le montage des panneaux ; à 8 h. 15, chez M. Lebembre, Place E. Roussel, r.-v. des équipiers pour le match exhibition organisé par les Commerçants de l'Epeule. — Mercredi au terrain, éq. 1B contre Wasquehal à 19 h. 30.

JEUX DIVERS

Javelots. — A l'occasion de la ducasse du Pile, grand concours de javelots, 187 Bd de Mulhouse, samedi, dimanche et lundi, 200 fr. mises pour 3 fr. Une garniture sera jouée au 421, 1 fr. la mise.

Grand Concours de Manille Contrée. — Les samedi 2, dimanche 3, lundi 4 et mardi 5 juillet 1932, 3 tours pour 38 francs. Mise à volonté 2 fr. 50 chez Nicolas Ulrich, 36 rue Buffon, à Roubaix.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Andrée Caillard, Grande-Rue, 96. — Jeannine Questier, rue d'Anzin, cour Saint-Gérard, 10. — Charles Deltour, rue de la Vigne, 92. — Emile Bourgeois, rue Choiseul, cour Mulliez, 4. — André Boucau, de Croix.

Publications. — Jean Raison, représentant, à Lille, et Irène Benistant, s. p., Grande-Rue, 25 bis. — Ernest Gautier, garçon de café, rue de Denain, 15, et Valérie Holvoet, tisserande, rue de Denain, 11.

Décès. — Emile Berte, 77 ans, rue de Flandre, 38. — Suzanne Roux, 45 ans, rue des Longues-Haies, 2.

WATTRELOS

LE PAIN A PRIX REDUIT

Le maire a le plaisir d'informer tous les habitants de Wattrelos que, dès à présent, ils sont autorisés à s'approvisionner chez leurs boulangers habituels et sans présentation de tickets, du pain nécessaire à leur consommation, au tarif réduit fixé par l'arrêté préfectoral en date du 27 juin 1932.

C'est donc affaire d'entente amiable entre consommateurs et fournisseurs, ces derniers devant récupérer les tickets, pour les pains délivrés, dès que leurs clients seront entrés en possession de leurs carnets

L'Administration des Douanes, en vue d'éviter les doubles emplois, et afin de permettre le contrôle de ses services juge nécessaire que la remise des carnets ne s'effectue pas avant le 15 juillet.

Vagabondage. — Au cours d'une tournée, le gendarme Deloffre a arrêté dans le quartier du Sapin Vert, Edouard Voët, âgé de 28 ans, né à Wattrelos, sans profession ni domicile fixe et qui a été conduit à Lille à la disposition du Procureur de la République.

Amicale du Plouys. — Dimanche, à 14 h., à l'école, réunion mensuelle, à 9 et 10 h., sur le terrain du Plouys, les deux équipes minimes de basket-ball rencontreront celles du Centre.

Réception. — M. Lebas, député, se tiendra à la disposition des électeurs wattrelosiens qui auraient à le consulter dimanche 3 juillet, de 10 h. à midi, au bureau de la Coopérative l'Humanité, 190, rue de Tourcoing.

Mutilés du travail. — La réunion générale obligatoire aura lieu, le dimanche 3 juillet, à 10 h., au local, café Masquelier.

Amicale du Laboureur. — Dimanche, de 10 à 12 h., à l'école, inscriptions pour le voyage à Ostende. Jeux divers.

Fanfare accordéoniste « L'Avenir ». — Dimanche 3 juillet, sortie chez les membres honoraires. Rassemblement, au local, à 14 h.

Secours mutuels « Les amis réunis du Touquet ». — La société de secours mutuels des amis réunis du Touquet tiendra son assemblée générale trimestrielle, en son local, chez M. Rogge-Demuynck, rue des Piats, dimanche 3 juillet.

A l'issue de la réunion, une brillante tombola sera tirée entre tous les membres présents.

Une réunion des boulangers. — Une réunion obligatoire de tous les boulangers de Wattrelos aura lieu, aujourd'hui, samedi à 20 h. au Café du Grand Parc, 64, rue de Roubaix. Présence indispensable.

Sporting-Club. — Réunion générale annuelle demain dimanche à 10 h. au siège, 21, Grand'Place. La présence de tous est obligatoire. Ordre du jour très important. — A la même réunion, il sera pris inscription des joueurs voulant adhérer au Sportif pour la saison 1932-1933.

CROIX

Médaillés du travail. — Paiement des allocations mensuelles aux médaillés quarantenaires et cinquantenaires dimanche 3 juillet, de 11 heures à midi, au local.

Musique Municipale. — Dimanche 3 juillet, rendez-vous à 14 h. 45, chez M. Marcel Derossiaux, débitant de tabacs, 330, rue Jean Jaurès, « Croix Blanche », en tenue et petit pupitre.

Paiement des allocations aux chômeurs. — Le paiement des allocations aux chômeurs complets se fera dans l'ordre suivant : de 14 h. à 14 h. 30, N° 1 à 800 ; de 14 h. 30 à 15 h., 801 à 1.200 ; de 15 h. à 15 h. 30, 1.201 à 1.500 ; de 15 h. 30 à 16 h., 1.501 à la fin.

A partir de 16 h 15, le paiement des allocations aux chômeurs partiels aura lieu dans l'ordre ci-après : de 16 h. 15 à 16 h. 30, du N° 1 à 300 ; de 16 h. 30 à 16 h. 45, 300 à la fin.

Les chômeurs munis de leur carte voudront bien se présenter aux l'heures indiquées et se placer dans l'ordre des numéros.

AU FAMILIA
DURAND contre DURAND
avec Roger Tréville ;
L'acrobate REED HOWES dans
LE GRAND HANDICAP

WASQUEHAL

Médaillés du travail. — C'est dimanche 3 juillet, à 16 h. 30, qu'aura lieu au siège, Café de l'Ecluse, 17, rue Jean Macé, l'assembléegénérale trimestrielle des médaillés du travail. Les membres de la commission se réuniront le même jour, à 15 h. 30, au même lieu.

Secours aux chômeurs complets. — A partir de 14 h. 30, à la Mairie (rez-dechaussée), paiement des secours aux chômeurs complets admis par la commission municipale du fonds de chômage. Le paiement se fera par ordre numérique.

Interruption de courant électrique. — La fourniture du courant électrique sera suspendue dimanche, de 6 à 14 h., au poste « Victor Hugo », en raison de travaux importants à exécuter sur le réseau par la Compagnie Desclée.

Etat Civil. — Naissance : Michel Gheysens, rue Philippe-le-Bon, 15.

LANNOY

A. S. Michelet. — Rendez-vous pour les concurrents dimanche à 8 h., école de Willems suivan tinstructions données vendredi. — Pour le cortège de l'après-midi, rassemblement école Michelet à 14 h. 30 pour le départ en autocar. Sont convoqués tous les adultes et pupilles. Tenue d'été. Vareuse obligatoire pour les adultes. — Les sociétaires n'ayant pas d'uniforme son tpriés de se rendre chez M. Simon Meurisse, 7, rue César-Parent, à Lannoy, qui se tiendra à leur disposition aujourd'hui samedi à partir de 15 h.

LYS-LEZ-LANNOY

Avis aux chômeurs. — Le paiement des allocations de chômage se fera aujourd'hui à dix heures, à la salle des fêtes, rue Jeanne d'Arc. Les bénéficiaires des secours de chômage sont informés que par suite de la fête communale le service du pointage des cartes n'aura pas lieu dans la matinée du lundi 4 juillet. La réinscription des chômeurs ayant dépassé la limite normale de 180 jours et qui peuvent en vertu d'une récente décision de l'Assemblée municipale, être à nouveau bénéficiaires, se fera à partir du mardi 5 et mercredi 6 juillet, de 8 h. 30 à 10 h.

La ducasse de juillet. — C'est dimanche que s'ouvrira la grande ducasse de juillet ; cette première fête promet plein succès car de nombreux forains sont installés place de l'Eglise où plusieurs attractions nouvelles donneront satisfaction aux amateurs d'émotions. Outre ces jeux et attractions, de nombreux jeux sont organisés dans les estaminets et sur leur demande les débitants sont autorisés à jouer de la musique et danser dans leur établissement.

Retraites des cabarets. — A l'occasion de la ducasse, les débitants de boissons sont autorisés à laisser leur débit ouvert jusque deux heures du matin durant les nuits du 3 au 4 juillet et du 4 au 5 juillet.

Bureaux de la Mairie. — A l'occasion de la ducasse, les bureaux de la mairie seront fermés lundi toute la journée et mardi après-midi, seul le bureau de l'Etat Civil sera ouvert lundi, de 11 h. à midi.

FLERS

TOURNOI DE BOULES A L'ETAQUE

La Commission du Jeu de boules informe que par suite de circonstances imprévues, le tirage au sort est remis au 10 juillet au lieu du 3 et le tournoi commencera le 17 juillet. Les sociétaires de chaque bouloire de Flers ne pourront jouer dans leur local habituel.

HEM

Concours de Jardins Ouvriers. — Le concours de jardins ouvriers organisé par « Le Toit Roubaisien » pour les locataires et les acquéreurs des maisons de la rue Alexandre Ribot, aura lieu dimanche 3 juillet. Les membres du jury commenceront leur visite vers 10 h. Prière aux personnes qui ont envoyé leur adhésion de bien vouloir se tenir prêtes à recevoir le jury.

A la St-Arnaud. — Réunion de la Société dimanche 3 juillet à 17 h. chez M. Calonne. Ordre du jour : Situation financière ; Cortège du 14 Juillet ; Questions diverses. Présence indispensable.

ASCQ

Fermeture de la Mairie. — A l'occasion de la ducasse le bureau de l'Etat Civil seulement fonctionnera le lundi 4 juillet, de 8 à 9 h.

Le pointage des chômeurs se fera à 8 h. 30 ce jour-là.

Boules. — Des jeux de boules auront lieu chez MM. Nicolas Libre, estaminet du Rossignol et Emaille, estaminet St-Pierre, aujourd'hui samedi de 15 à 19 h. et dimanche de 8 à 20 h. 200 fr. de prix, mise 2 fr. Il n'y aura pas de rebattage.

LEERS

Conseil municipal. — Le Conseil se réunira dimanche 3 juillet, à 10 h. Voici l'ordre du jour : 1. Compte administratif de 1931 ; budget additionnel de 1932 ; budget primitif pour 1933 ; 2. Dépenses d'électrification : avance sur la subvention ; 3. Comptes et budgets du Bureau de Bienfaisance ; 4. Demandes d'assistance aux vieillards et aux femmes en couches.

Etat Civil. — Décès : Eugénie Delattre, 78 ans, rue Aurèle Guénard, 32 ; Charles Devos, 29 ans, Vert-Bois, 97.